

Cliquez et c'est réglé !



DÉCLARÉ

Déclaration de la rémunération du salarié par l'employeur



PRÉLEVÉ J+2

L'employeur est prélevé du montant du salaire déclaré



RÉMUNÉRÉ J+3

Le salarié reçoit, par virement, la rémunération sur son compte bancaire



« Avec Pajemploi ⊕, je n'ai plus à me soucier chaque mois du calcul du prélèvement à la source et du salaire net de mon salarié. C'est Pajemploi qui s'occupe de tout ! »

Marc 38 ans

Pour en savoir plus

SUR PAJEMPLOI ⊕

[www.pajemploi.urssaf.fr](http://www.pajemploi.urssaf.fr)

0 820 00 72 53 Service 0,12 € / min + prix appel

[www.monprelevementalsource.urssaf.fr](http://www.monprelevementalsource.urssaf.fr)

Pour télécharger nos guides, flashez ce QR code !



Employeur



Salarié

Pajemploi  
Un service des Urssaf

URSSAF



AVEC LE NOUVEAU  
SERVICE PAJEMPLOI ⊕

l'Urssaf vous simplifie la vie

Pajemploi  
Un service des Urssaf



« Avec Pajemploi ⊕, le complément de libre choix du mode de garde est directement déduit du salaire de notre assistante maternelle agréée. Ainsi, nous n'avons plus à faire l'avance des frais pour la garde de notre fille. »  
**Sophie 32 ans**

# Avec Pajemploi ⊕ tout le monde s'y retrouve !

Les parents employeurs et les salariés Pajemploi peuvent choisir de confier gratuitement à Pajemploi tout le processus de rémunération.

- **Pour les particuliers employeurs**, une seule opération à réaliser : la déclaration. Les parents employeurs bénéficiant du CMG ne paient que la part de rémunération de leur salarié restant à charge, après déduction du CMG.
- **Pour les salariés, c'est pratique et sécurisé.** La rémunération est directement versée sur leur compte bancaire 3 jours ouvrés après la déclaration.



# Activez Pajemploi ⊕

## ÉTAPE 1

### L'attestation est complétée par l'employeur et le salarié

- 01 L'employeur et le salarié se rendent sur **pajemploi.urssaf.fr** puis cliquent sur la zone "Pajemploi ⊕".
- 02 Ils téléchargent l'**attestation d'adhésion** et la complètent.
- 03 Le salarié et l'employeur doivent en **garder chacun un exemplaire**.



## ÉTAPE 2

### Le salarié renseigne ses coordonnées bancaires en ligne

- 01 Le salarié clique sur "Gérer mes coordonnées bancaires".
- 02 Il **complète les champs** puis enregistre sa saisie.

## ÉTAPE 3

### L'employeur active le compte Pajemploi ⊕ depuis son compte en ligne

- 01 L'employeur clique sur "Service Pajemploi ⊕" puis "Activer le service".
- 02 Il **sélectionne le salarié** pour lequel il souhaite activer Pajemploi ⊕ et confirme que le salarié a bien donné son accord pour utiliser le service.
- 03 Il valide l'adhésion.

## ÉTAPE 4

### L'employeur peut déclarer facilement son salarié avec Pajemploi ⊕

- 01 L'employeur clique sur "Déclarer les salaires versés".
- 02 Il complète le formulaire de déclaration et clique sur "Enregistrer".
- 03 Avec Pajemploi ⊕, l'employeur est directement prélevé des sommes déclarées (dont est déduit le montant du CMG, s'il en bénéficie) et le salarié reçoit sa rémunération tenant compte du prélèvement à la source. L'écran récapitulatif indique à l'employeur les différents montants (montant de l'impôt sur le revenu, salaire net à verser).